

28 août 2019 -13:44

Premier déploiement d'un drone des douanes pour les contrôles routiers par les autorités douanières

Les douanes ont effectué ce mercredi 28 août un contrôle routier sur le carrefour de Cheratte, en utilisant pour la première fois son nouveau drone. Il a été suivi d'un contrôle sur un train international à la gare de Liège-Guillemins.

Les contrôles sur la voie publique font partie des tâches habituelles des brigades mobiles des douanes. Au cours de ces opérations, ils vérifient la présence de produits soumis à accise tels que le tabac ou l'alcool, de drogues, de produits contrefaits ou de plantes ou d'animaux protégés. Le paiement des amendes pénales, l'assurance automobile, le contrôle technique et la conduite avec du diesel rouge peuvent également être contrôlés à tout moment.

Comment un drone peut-il rendre ces contrôles plus efficaces ?

Lorsqu'un contrôle est effectué sur la voie publique, les usagers de la route diffusent la nouvelle sur les réseaux sociaux. Les conducteurs qui ont quelque chose à cacher prennent alors des routes alternatives pour contourner le contrôle. Le drone suit ces véhicules "suspects" et peut zoomer sur les plaques d'immatriculation. Par la suite, les motos des douanes interceptent ces véhicules. Le drone est également équipé d'une caméra thermique qui peut détecter les charges dans les véhicules, les camions-citernes et les navires.

Actuellement, 1 douanier est titulaire d'une licence de pilote de drone de classe 1 et 8 autres sont en formation.

A l'avenir, les douanes continueront à développer l'utilisation des drones.

Enfin, la presse a eu l'occasion de suivre un contrôle douanier sur le train international de Maastricht à Liège. Lors de ce contrôle, les douanes vérifient si les voyageurs respectent les règles concernant les 10 000 euros ou plus en espèces et les contrôles de la contrebande de stupéfiants. Un chien capable de détecter le cash et la drogue est utilisé à cette fin. Les contrôles aux frontières restent un fer de lance important dans la lutte contre la drogue et le blanchiment d'argent.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be